



La Lettre d'Alertes

Décembre 2015
n° 41

ÉDITORIAL

Des moments forts initiés par les quatre commissions de travail ont ponctué ce dernier trimestre. Les participations de nos adhérents et des professionnels ont été importantes, vous en trouverez des échos dans cette lettre. Nous sollicitons aussi de nouvelles adhésions pour renforcer notre association.

De nouvelles missions nous attendent auprès du conseil départemental dès 2016 :

** L'élaboration du schéma autonomie 2016-2020.*

** Le développement du projet autonom@dom dans sa phase expérimentale.*

** Notre présence dans deux instances participatives que sont les C.D.C.A. (Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie) et la conférence des financeurs issus de la loi sur l'adaptation de la société française au vieillissement de la population.*

Nous aurons toujours à cœur de porter et de défendre les valeurs qui nous animent en faisant entendre la voix des personnes âgées. Le conseil d'administration du 7 décembre a évoqué l'agression qui vient de frapper notre pays. Nous ne devons pas oublier à travers nos différentes revendications pour la qualité de vie de nos aînés, que notre solidarité et notre confiance en l'avenir se construit pour les générations futures, avec notre jeunesse.

Je vous souhaite de partager d'heureuses fêtes de fin d'année.

Jacqueline CHAPUIS,
Présidente d'Alertes

ÉLABORATION DU SCHÉMA AUTONOMIE 2016 - 2020

Les principes du projet ont été présentés le 3 juillet 2016 au comité d'organisation de la démarche participative auquel participe ALERTES.

Il s'appuie :

- Sur un travail de bilan qualitatif et quantitatif du précédent schéma. Alertes a été interviewée en tant que co -animateur des axes 2 et 3 du précédent schéma.
 - Sur une phase d'état des lieux des besoins et de l'offre.
 - Sur la continuité des travaux initiés lors des assises organisées en 2012, 2013 et 2014.
 - Sur l'accompagnement par le cabinet ENEIS assistant à maîtrise d'ouvrage qui est toujours en cours et doit être présenté au comité d'organisation.
- Nous sommes dans l'attente de cette présentation.

Les principaux objectifs à traiter dans le cadre du prochain schéma sont :

- Favoriser l'accès aux droits et à l'information.
- Prévenir la perte d'autonomie et soutenir les aidants.
- Simplifier et fluidifier le parcours de vie des personnes.
- Développer la complémentarité et la transversalité.
- Améliorer la qualité de la réponse aux besoins et la prise en charge à domicile et en établissement.

- Améliorer le cadre de vie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Ces objectifs seront débattus dans six ateliers spécifiques au cours de quatre séances de travail au cours du premier trimestre 2016.

D'ores et déjà deux séances de travail ont été lancées par notre association outre les préconisations adressées dès juillet au conseil départemental. Nous avons sollicité les adhérents prêts à s'intégrer dans ces ateliers. Nous proposons deux titulaires et deux suppléants.

Un travail sur le contenu de la loi doit être entrepris afin de relier les textes au contenu des ateliers en n'oubliant pas nos idées forces déjà rédigées.

AGENDA

**Les quatre commissions
de travail d'Alertes
continuent leurs rencontres
avec de nouveaux thèmes
pour l'année 2016...**

**... A suivre
dans notre prochaine lettre.**

La commission « Intergénération/cafés des âges »

Le jeudi 19 novembre environ 130 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes d'Eybens pour fêter le 10ème anniversaire des Cafés des âges organisés par ALERTES en Isère. Parmi les intervenants nous avons eu la joie d'accueillir Madame Paulette GUINCHARD, ancienne Secrétaire d'Etat, Présidente de la CNSA et qui a été la fondatrice de l'Association « Vieillir c'est Vivre ! ».

Madame Catherine GUCHER a ouvert l'après-midi en donnant son point de vue de sociologue sur ce qui a changé depuis 10 ans dans le domaine de l'intergénération.

Dans le contexte d'une révolution de la longévité de la vie apparaît la coexistence inédite de cinq générations et l'arrivée nombreuse à l'âge de la retraite des baby-boomers nés après la guerre. D'autre part concernant les familles on constate de nouvelles formes de familles accompagnées de plus grande mobilité sociale et géographique ainsi qu'un changement des valeurs et une remise en cause des systèmes idéologiques.

Ces oppositions culturelles et sociales, les **luttons des places** et des protections, le désir d'autonomie et les mutations des cycles de vie créent des distances importantes entre les générations. Allons-nous vers des destins parallèles ou un métissage des générations ?

La famille intergénérationnelle peut-elle être un rempart contre l'incertitude, avec les transferts intergénérationnels, l'accès au logement et les échanges de services comme les gardes d'enfants, le soutien aux parents dépendants et les aidants organisés en réseaux de sociabilité et de solidarité et le partage d'affection et de valeurs...

L'intervention de Monsieur Jean-Michel CAUDRON ancien délégué général de « Vieillir c'est Vivre ! » sur l'histoire des Cafés des âges en France a été lu par Monsieur Jean GIARD président Fondateur d'ALERTES, en raison de son absence imprévu pour participer aux travaux du Conseil de l'Europe sur la mise en place de Cafés du Vivre ensemble.

Aujourd'hui, plus de 1.500 cafés des âges ont eu lieu, en France, en Belgique, au Luxembourg, au Québec... En Isère, grâce à l'association Alertes, ce sont bientôt 70 cafés des âges réalisés !

Il s'agit de réapprendre à vivre ensemble, jeunes et vieux, changer le regard sur la société et son organisation et enfin réfléchir, toutes générations confondues sur la manière dont notre société doit évoluer.

L'initiative peut venir d'une collectivité, d'un établissement public, d'une association ou d'un groupe de citoyens.

Les cafés des âges est un outil citoyen pour participer à une refonte du contrat social entre les générations...



Deux échanges avec la salle ont eu lieu entre chaque partie.

La rencontre a été présentée et conclue par Madame Jacqueline CHAPUIS, présidente d'ALERTES. Les éléments de cette journée seront réunis et publiés dans un document de synthèse à paraître prochainement.

Au final, un temps festif autour d'un très bon gâteau d'anniversaire a rassemblé l'ensemble des participants.

La commission « Alternative au logement »

Il ne peut pas y avoir de politique gérontologique sans prise en compte de l'habitat

Telle était l'affirmation posée dès le début du colloque qui s'est déroulé à Crolles le 13 Octobre 2015 :

« Bien vieillir en Grésivaudan : l'habitat quand on avance en âge »

Alertes, en partenariat avec le service territorial autonomie du Département et la Communauté de communes le Grésivaudan, a voulu une nouvelle fois attirer l'attention des élus sur l'importance de mettre en place des politiques publiques pour anticiper sur le vieillissement de la population mais également encourager les citoyens vieillissants à réfléchir sur leur avancée en âge et ses conséquences.

Deux thématiques ont été abordées :

***L'adaptation de son habitat** : en prenant en compte, non seulement l'adaptation de son logement, mais également l'accessibilité, la qualité d'usage, la proximité des transports et des services. Une expérimentation va être engagée sur le Grésivaudan dans le cadre d'une OPAH : un « diagnostic habitat mobilité » sera proposé à des ménages volontaires, âgés de 70 à 80 ans à l'issue duquel ils pourront être accompagnés pour faire les travaux d'adaptation nécessaires afin qu'ils puissent rester le plus longtemps possible chez eux.

***L'Habitat intermédiaire** : il apparaît indispensable, étant donné l'évolution démographique, de développer une offre d'habitats adaptés à côté des Foyers logements « qui ont le mérite d'exister » mais ne peuvent convenir à la diversité sociologique des personnes âgées.

Les immeubles intergénérationnels qui veulent faciliter des échanges solidaires entre les générations dont l'expérience montre qu'un des facteurs de réussite est la présence d'un professionnel (concierge, animateur...) pour concrétiser « le vivre ensemble ».

Les résidences seniors proposent un habitat avec des logements confortables, sécurisés, avec des services (restauration, blanchisserie, présence 24h/24, animation). Ils sont aujourd'hui développés tant par des promoteurs privés que mutualistes ou associatifs.

Mais aussi les appartements regroupés à services partagés, l'habitat participatif, le DIGI, l'accueil familial.

Proposer un éventail de solution afin que chacun, lorsque les difficultés apparaissent, puisse avoir le choix de vivre et mourir où il le souhaite

La commission « Prévention Santé »

Le retour au domicile des personnes âgées après une hospitalisation

Tel était le thème de travail du débat organisé le 1^{er} décembre. Participaient à cette rencontre, des acteurs, institutions et organismes, des secteurs médical, médico-social, social, familles, représentants d'usagers, patients, une cinquantaine d'intervenants.

Un bref état des lieux partagé a permis de mesurer les avancées réalisées avec la mise en place des filières gérontologiques, co-pilotées par le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé.

Les secteurs sanitaire et médico-social, professionnels hospitaliers, médecins libéraux, EHPAD ont rapproché sur le terrain leurs compétences et par groupes de travail ont réalisé des préconisations et outils nouveaux : cartes Mémo individuelles, annuaire de tous les services, mise en place par territoire de services dédiés à la perte d'autonomie et à la relation entre les acteurs.

Des Unités Mobiles gériatriques existent, à Grenoble, Voiron, Bourgoin... destinées à évaluer, orienter les patients depuis les urgences et aussi, en externe, pour traiter les cas complexes et les sorties à risque.

De son côté le conseil départemental met progressivement en place la plate-forme autonom@dom, pour répondre 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux appels des Isérois âgés en difficulté. Le retour à domicile figure dans les orientations de travail pour la prochaine période

Des freins subsistent encore qui limitent ces avancées : le nombre insuffisant des personnels au regard de celui des personnes âgées qui progresse, des problèmes de formation, le manque de temps réellement et régulièrement consacré aux concertations.

Les solutions de sorties, pour un accueil temporaire non programmé, hors domicile, sont rares. Le développement de la médecine ambulatoire qui limite le nombre de journées d'hôpital pour tous rend plus urgente les solutions du retour à domicile ...



Les préconisations d'Alertes

Un principe intangible : la personne âgée reste en toutes circonstances un citoyen à part entière et doit être sollicitée de toutes les décisions prises à son égard, en relation avec la personne de confiance désignée. Le maintien du lien social, la lutte contre l'isolement sont nécessaires à l'amélioration de sa santé et de son existence.

Les relations Hôpital-domicile doivent être systématisées dès l'entrée avec le médecin traitant- pivot et la sortie anticipée par les référents hospitaliers et ceux du domicile (médical et médico-social)

Les représentants des usagers ont leur place dans cet accompagnement.

C'est donc une structure assurant le lien « entrée-suivi-sortie » qu'il s'agit de mettre en place et dont la fonction sera d'assurer le retour au domicile, de ne donner de feu vert de sortie que lorsque seront réunies les conditions pour le faire, au plan domestique comme sanitaire.

On ne peut plus laisser à la seule bienveillance de sa famille ou de ses voisins une personne isolée.

Il faut une structure qui prépare le retour, articulée autour du médecin traitant et des référents hospitaliers, cadre de santé et assistante sociale, mettant en place des protocoles différents, pour les sorties simples ou complexes

De son côté la plate-forme de coordination- proximité-santé (CPS) qui vient en appui aux professionnels sur les cas complexes pourrait y trouver sa place.

Accueil temporaire

Fragilisées par un séjour hospitalier, ou en soins de suite et de réadaptation, les personnes âgées n'ont que peu de possibilités d'être accueillies directement chez elles à leur retour. Un accueil temporaire est parfois indispensable pour préparer ce retour.

Les lits d'EHPAD pour un accueil non programmé restent rares, l'accueil familial limité par le nombre de personnes déjà accueillies et les plans d'aide temporaire pour le domicile peu fréquents.

Plusieurs projets existent, qui faute de financement, tardent à se réaliser et pourtant le coût d'une journée d'accueil temporaire n'a rien à voir avec celui d'une journée d'hospitalisation. Alertes, attentive à ces projets s'en fera le relais dans le cadre du prochain schéma départemental pour l'autonomie.

La commission « Familles »

Le Conseil d'administration du 28 septembre 2015 a validé le travail sur « la Fin de vie des Personnes Agées » effectué par notre commission durant l'année écoulée. A ce propos, un représentant d'Alertes a assisté à la rencontre organisée autour de ce thème par l'Association des familles, résidents, bénévoles et amis de l'EHPAD du « Bon Pasteur » à Saint Martin d'Hères. Nous attendons le vote définitif du texte de loi pour éditer notre plaquette ainsi que les préconisations d'Alertes.

Pour cette année, les membres de la commission ont choisi de travailler sur la notion d'aide : les aidants familiaux, les métiers traditionnels liés à l'aide : soignants, aide à domicile, auxiliaire de soins...mais aussi les nouveaux métiers qui sont apparus, les aides financières, techniques.... En approfondissant notre réflexion, il s'agit aussi de découvrir ce qui accompagne chaque personne qui avance dans son âge, ce qui l'aide à supporter les inconvénients liés au vieillissement, ce qui lui permet de conserver des acquis ou de découvrir des intérêts nouveaux.

Comme d'habitude nous accueillerons lors de nos rencontres, des personnes qualifiées, des services qui nous apporteront leur expérience.

Les réunions sont ouvertes à toute personne intéressée par le sujet, elles ont lieu à la Grange, de 14h30 à 16h30 en principe une fois par mois : les dates étant retenues en accord avec les disponibilités des membres et des intervenants extérieurs.

Repas de Noël	Les Vœux d'Alertes
De « la lessiveuse des vieux » ... au colis, thé dansant et autres repas des anciens ! 1950 : Le 2 janvier, "60 à une campagne de solidarité baptisée "La lessiveuse des vieux". Opération de fête « Plusieurs convives impotents » avaient des fonds pour offrir des ainsi été cherchés à domicile en voiture pour manger au restaurant Lauseanne alors situé rue de la Nursery. 65 ans après Repus de bouchées à la reine et de rôti de porc à la milanaise, les invités sont même repartis avec des victuailles pour les dames et du tabac pour les messieurs. Du côté du Dauphiné Libéré, on participe activement N'est-ce pas le signe du changement des besoins et pratiques des nouveaux « séniors » ? Faut-il inventer d'autres formes de partage ? Les repas de fin d'année ne doivent-ils pas rester un geste symbolique marquant la reconnaissance de la commune pour les anciens ? La question reste ouverte ! Lancer dans quel CA de CCAS la question des colis de Noël et des festivités en direction des personnes âgées...Cela coûte cher ! Ça n'a plus de sens !	L'association Alertes vous convie à ses vœux le 21 janvier 2016 à 17h30 à la grange du château à Eybens autour du verre de l'amitié 

Adhésions 2016 !

ALERTES est une association qui ne peut exister sans adhérents, qui apportent leurs questions, leurs besoins, leurs idées, leurs propositions.

Les personnes âgées, de la retraite à la fin de vie sont de plus en plus nombreuses. Nos adhérents doivent l'être aussi.

Simple citoyen ou responsable d'un organisme, bénévole ou professionnel, je suis concerné par :

- La préparation du nouveau Schéma départemental Autonomie 2016-2020, et autonom@dom,
- La mise en œuvre de la nouvelle loi Adaptation de la société au Vieillissement enfin terminée,
- Le travail des commissions Logement, Santé, Famille, Intergénération.

Adhérer à ALERTES est un moyen de montrer sa fidélité aux valeurs de la vie et d'affirmer des repères sur la place et le rôle des âgés, sa complémentarité avec la jeunesse et la nécessaire solidarité inter âges.

Comme l'a dit Madame GUINCHARD présidente de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie le 19 novembre « *tout le travail fait par ALERTES et en Isère depuis des années est exceptionnel pour changer de regard sur le vieillissement* ».

Alors, merci : 10€ vous pouvez le faire tout de suite, et pour les établissements (CCAS, syndicats, associations de retraités) : 30€
Parlez aussi de l'adhésion à vos proches, chaque adhérent est important !

Bulletin d'adhésion 2016 (du 1er janvier au 31 décembre)

Je souhaite soutenir et participer aux actions développées
par l'Association **ALERTES**

Monsieur, Madame,.....
Fonction.....
Tél..... E-mail.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....

Je joins à mon bulletin d'adhésion un chèque à l'ordre d'ALERTES de :

10 euro (adhésion individuelle)

30 euro (adhésion de mon association)

75 euro (adhésion de soutien)

Fait le :

Signature :

Alertes

La Grange du Château 8, rue du Château
38320 Eybens
tél 04 76 24 08 63

Notre site internet
www.alertes38.org

Notre courriel
contact@alertes38.org



web

Partenaire

